

CH-Estavayer-le-Lac: Engineering services

OJ S 30/2013 12/02/2013

Contract notice

Services

Directive 2004/18/EC

Section I: Contracting authority

I.1. Name and addresses

Official name: Office fédéral des routes - infrastructure routière filiale Estavayer-le-Lac

Postal address: 7 place de la Gare

Town: Estavayer-le-Lac

Postal code: 1470

Country: Switzerland

For the attention of: Gestion des projets

E-mail: marchespublics.estavayer@astra.admin.ch

Additional information can be obtained from:

Official name: Office fédéral des routes - Infrastructure routière Filiale Estavayer-le-Lac

Internet address: http://www.simap.ch/shabforms/servlet/Search?NOTICE_NR=762989

Specifications and additional documents (including documents for competitive dialogue and a dynamic purchasing system) can be obtained from:

the abovementioned address

Tenders or requests to participate must be submitted: Official name: Office fédéral des routes - Infrastructure routière Filiale Estavayer-le-Lac

Postal address: 7 place de la Gare

Town: Estavayer-le-Lac

Postal code: 1470

Country: Switzerland

For the attention of: N99 Ges.dynamique du trafic/PMV–Mandat d'ingénieurs BSA+GC WWW – Ne pas ouvrir – dossier d'offre

E-mail: marchespublics.estavayer@astra.admin.ch

I.2. Type of the contracting authority

Ministry or any other national or federal authority, including their regional or local subdivisions

I.3. Main activity

I.4. Contract award on behalf of other contracting authorities

Section II: Object of the contract

II.1. Description

II.1.1. Title attributed to the contract by the contracting authority

N99 GES.Gestion dynamique du trafic/PMV+ TP4 : WWW VD+FR, Mandat d'ingénieurs BSA et GC pour les phases SIA 32, 33, 41, 51, 52 et 53

II.1.2. Type of contract and place of performance or delivery

Services

Service category No 12: Architectural services; engineering services and integrated engineering services; urban planning and landscape engineering services; related scientific and technical consulting services; technical testing and analysis services

Main site or place of performance: - N01/N09/N12, lieux de localisation des signaux variables de direction soit : Payerne, Matran, La Veyre,- Les locaux techniques dont dépendent les signaux pour l'alimentation en énergie, pour la transmission ou pour le contrôle commande,- Les centres d'entretien de Fribourg, Domdidier, Yverdon, Blécherette, Rennaz.

- Filiale F1 de l'OFROU à Estavayer-le-Lac- Les locaux de réunion, locaux de fournisseurs et les emplacements de tests.

NUTS code

II.1.3. Information about a framework agreement or a dynamic purchasing system

II.1.4. Information about framework agreement

II.1.5. Short description of the contract or purchase(s)

La Filiale 1 de l'OFROU conduit un projet visant à mettre en place des signaux variables de direction (WWW) sur les axes N1 / N9 / N12, permettant d'aiguiller le trafic de manière dynamique, à des endroits cruciaux des liaisons autoroutières.

Les signaux variables de direction (WWW) impliqués sont:- WWW7 – N12 direction Lausanne, Jonction de Matran,- WWW8 – N12 direction Berne, Jonction de Matran,- WWW9 – N1 direction Lausanne, Jonction de Payerne,- WWW10 – N1 direction Berne, Jonction de Payerne,- WWW12 – N9 direction Berne, Echangeur de la Veyre,Le présent mandat est confié à un bureau d'ingénieurs dont le rôle sera d'établir les projets d'intervention et de détail ainsi que de conduire la mise en soumission des lots de réalisation et de suivre les réalisations du projet, la mise en service de la totalité des nouveaux équipements et la réception finale de l'ensemble des lots de réalisation. Celle-ci étant envisagée début 2015.

La partie ingénierie de trafic n'est pas comprise dans ce présent marché.

La majorité des prestations attendues relèvent d'un niveau d'expert dans le domaine du génie civil (GC) complété par des compétences approfondies en électromécanique et informatiques (BSA) et de gestion de projet.

Les prestations à fournir dans le cadre de ce mandat, sont du ressort des domaines génie civil (GC) et électromécanique (BSA) et comportent les activités listées ci-après:Prestations transversales du projet:- Direction générale du Projet (selon SIA 108 chiffre 3.4.1),- Prestations administratives liées à la réalisation,- Coordination des intervenants internes et externes du projet,- Direction locale de travaux.

Rassemblement des bases du projet,Élaboration des projets d'intervention (en cas de modification) et projets de détails (en cas de nouvelles structures) selon SIA 103 et 108, chiffre 32, couvrant les domaines:- D1 Distribution d'énergie, (infrastructures, coffrets de terrain)- D4 Signalisation,- D6 Communication, système de gestion, - D7 Installations de câblage, fibres optiques,- D9 Génie Civil:- Structures, supports, fondations, soutènement,- Réseaux de tubes PE, aménagements, protections, environnement de chantiersMise à l'approbation des projets d'interventions et projets de détails,Propositions de lotissement Elaboration des Dossiers d'appels d'Offres pour les différentes procédures choisies, y.c des procédures ouvertes et les demandes d'approbation relatives, auprès du MOPublications des Appels d'Offres selon les procédures choisies, y.c SIMAP,Consultation des entreprises, Réponses aux questions des entreprises,Analyse des offres et rapports d'analyse,Proposition d'adjudication au MO,Assistance à la publication des adjudications et support au MO pour la gestion des recours éventuels,Etablissement des contrats d'entreprise,Réalisation- Projet d'exécution,- Exécution de l'ouvrage, direction générale et locale des travaux, suivi et contrôle de l'avancement de la réalisation des entreprises,- Suivi budgétaire, validation et mise en

paiement de factures des entreprises,- Analyse, suivi et gestion des avenants- Suivi des tests de réceptions usine et sites, validation,- Réceptions finales, établissement des métrés et validation des décomptes finaux.
- Mises en service et achèvement.

II.1.6. CPV code(s)

71300000 Engineering services

II.1.7. Information about the Government Procurement Agreement (GPA)

The procurement is covered by the Government Procurement Agreement: yes

II.1.8. Lots

This contract is divided into lots: no

II.1.9. Information about variants

Variants will be accepted: no

II.2. Scope of the procurement

II.2.1. Total quantity or scope

II.2.2. Information about options

II.2.3. Information about renewals

II.3. Duration of the contract or time limit for completion

Section III: Legal, economic, financial and technical information

III.1. Conditions related to the contract

III.1.1. Deposits and guarantees required

Aucune

III.1.2. Main financing conditions and payment arrangements and/or reference to the relevant provisions governing them

Coûts à inclure dans le prix offert: Tous les paiements se font en francs suisses [CHF]. Délai de paiement : 30 jours.

Coûts à inclure dans le prix offert:La rémunération et les prix couvrent toutes les prestations figurant dans les documents d'appel d'offres et nécessaires à l'exécution du contrat.

III.1.3. Legal form to be taken by the group of economic operators to whom the contract is to be awarded

Admises sous les conditions suivantes:- La communauté est sous forme de société simple.

- Un membre de la communauté assume la direction technique et administrative et il indique les partenaires impliqués.

- Chaque partenaire membre de la communauté est responsable des objets qu'il sous-traite, en désignant nommément un ou plusieurs sous-traitants ainsi que les objets respectivement sous-traités.

III.1.4. Contract performance conditions

The performance of the contract is subject to particular conditions: yes

Description of particular conditions: Conditions générales de participation:Selon les explications fournies dans le cahier des charges.

Sous-traitance: Admis. 30% au maximum de la prestation peuvent être fournis par des sous-traitants. La liste exhaustive des sous-traitants doit être impérativement jointe, de plus, en cas de communauté, celle-ci indiquera quels sont les membres respectivement responsables de chaque sous-traitant. Les personnes-clés ne peuvent pas appartenir à un sous-traitant.

III.2. Conditions for participation

III.2.1. Suitability to pursue the professional activity, including requirements relating to enrolment on professional or trade registers

III.2.2. Economic and financial ability

List and brief description of conditions: Critères d'aptitude:

Les entreprises économiquement et techniquement aptes à assumer le mandat, et pouvant apporter la preuve de leur aptitude sont invitées à déposer une offre en CHF.

Q1 Capacité technique

Q2 Capacité économique et financière

Q3 Personnes-clés

Les critères de qualification ne doivent pas être remplis par chaque partenaire, mais par l'association, à moins qu'une exigence ne se réfère expressément aux partenaires individuellement, comme par exemple la certification.

Justificatifs requis:

Les attestations / confirmations suivantes doivent être déposées en même temps que le dossier de l'offre à moins qu'il ne soit spécifié autrement. A défaut, l'offre ne sera pas examinée :

Q1 Capacité technique

Q1.1 : Extrait(s) du registre du commerce ou, pour les sociétés ayant leur siège à l'étranger, attestation(s) analogue(s) (plus récents que trois mois par rapport au délai de dépôt de l'offre) prouvant que les activités du soumissionnaire englobent notamment l'ensemble du ou des domaines du présent marché.

Q1.2 : 30% au maximum de la prestation peuvent être fournis par sous-traitance.

Q2 Capacité économique et financière

Q2.1 : Le chiffre d'affaires annuel est supérieur au double du chiffre d'affaire annuel du marché.

Q2.2 : Attestations à remettre après la remise de l'offre par le soumissionnaire sur demande du mandant dans un délai de 7 jours (chiffre 2.0.3.2 du document de l'offre) :

- extraits du registre des poursuites (plus récents que trois mois par rapport au délai de dépôt de l'offre);
- justifications des paiements actuels pour AVS/AI/APG/AC ainsi que SUVA et AFC;
- justifications des paiements actuels pour la LPP;
- attestation d'assurance resp. pour les groupements l'engagement d'une assurance couvrant les sommes exigées.

Q2.3 : Déclaration volontaire du soumissionnaire signée (chiffre 2.3.8.2 du document de l'offre).

Q3 Personnes-clés

Q3.1 : Références des personnes-clés (*1) relatives à 1 projet de complexité comparable (GC&BSA), indiquant la période, l'investissement global du projet (volume financier), les travaux exécutés / les prestations effectuées et l'interlocuteur (mandant) autorisé à fournir des renseignements.

(*1) Comme personnes-clés sont considérées les personnes qui exécuteront les fonctions de:

- Chef de projet (spécialiste GC) pour toutes les phases SIA,
- Adjoint du chef de projet (spécialiste BSA) pour toutes les phases SIA,

-Responsable de la DLT (spécialiste GC) pour les phases 51 à 53 de la SIA.

Q3.2 : Preuve que la disponibilité de la/les personnes clés est supérieure à la disponibilité nécessaire durant les années d'exécution. Énumération détaillée et description de la charge dans le temps au sein de l'entreprise et des autres projets (chiffre 2.0.3.3 du document de l'offre).

III.2.3. Technical and professional ability

III.2.4. Information about reserved contracts

III.3. Conditions specific to services contracts

III.3.1. Information about a particular profession

III.3.2. Information about staff responsible for the performance of the contract

Section IV: Procedure

IV.1. Type of procedure

IV.1.1. Type of procedure

Open

IV.1.2. Information about the limits on the number of candidates to be invited

IV.1.3. Information about reduction of the number of solutions or tenders during negotiation or dialogue

IV.2. Award criteria

IV.2.1. Award criteria

The most economically advantageous tender in terms of Price is not the only award criterion and all criteria are stated only in the procurement documents

IV.2.2. Information about electronic auction

IV.3. Administrative information

IV.3.1. File reference number attributed by the contracting authority

N99.99 100059

IV.3.2. Previous publication concerning this procedure

IV.3.3. Conditions for obtaining specifications and additional documents or descriptive document

Payable documents: no

IV.3.4. Time limit for receipt of tenders or requests to participate

20.3.2013 - 12:00

IV.3.5. Estimated date of dispatch of invitations to tender or to participate to selected candidates

IV.3.6. Languages in which tenders or requests to participate may be submitted

French.

IV.3.7. Minimum time frame during which the tenderer must maintain the tender

Duration in days: 180 (from the date stated for receipt of tender)

IV.3.8. Conditions for opening of tenders

Section VI: Complementary information

VI.1. Information about recurrence

VI.2. Information about European Union funds

VI.3. Additional information

Des offres partielles ne sont pas admises.

Conditions pour les pays n'ayant pas adhéré aux accords de l'OMC: Aucune.

Conditions générales: Selon le projet de contrat prévu.

Négociations: Les négociations demeurent réservées.

Conditions régissant la procédure: Le pouvoir adjudicateur adjuge des marchés publics pour des prestations en Suisse uniquement à des adjudicataires qui garantissent le respect des dispositions sur la protection des travailleurs, les conditions de travail et l'égalité de salaire entre hommes et femmes.

Autres indications: 1. Visite des lieux : aucune visite des lieux n'est prévue. 2.

Rémunération des offres, restitution des documents: - L'élaboration des offres n'est pas rémunérée, - Les dossiers ne sont pas retournés. 3. Ouverture des offres L'ouverture des offres n'est pas publique. Les soumissionnaires reçoivent simplement un procès-verbal anonyme d'ouverture des offres. 4. Adjudication des prestations L'adjudicataire n'a aucun droit à une adjudication complète des prestations mises en adjudication. 5. Obtention des pièces du dossier Les pièces peuvent être consultées exclusivement sur simap (www.simap.ch) jusqu'au délai du dépôt des offres. 6. Réserve L'appel d'offres et les délais mentionnés sont sous réserves de la disponibilité de crédits suffisants ainsi que l'approbation définitive de la procédure d'approbation des plans. 7. Le manuel sur les marchés publics, Routes nationales, OFROU: Le manuel sur les marchés publics, Routes nationales, OFROU est la base pour les procédures d'acquisition. Le manuel peut être téléchargé sur le site : www.astra.admin.ch/dienstleistungen. 8. Admission de l'auteur du projet (pré implication autorisée) : L'auteur de documents de projet, RGR, dont tous les documents relatifs sont joints en annexe au "Documents de l'offre de prestations de mandataire" de ce présent appel d'offres, est autorisé à soumettre une offre. Toutes les pièces du dossier étant également accessibles aux soumissionnaires, les règles de la transparence et de l'égalité de traitement sont pleinement respectées. 9. Exclusion, pré implication Le bureau ACA Projects pré impliqué est exclu de la présente procédure. www.simap.ch/Indication des voies de recours: Conformément à l'art. 30 LMP, la présente publication peut être attaquée, dans un délai de 20 jours à compter de sa notification, auprès du Tribunal administratif fédéral, case postale, 9023 St. Gall, SUISSE. Le mémoire de recours, à présenter en deux exemplaires, indiquera les conclusions, motifs et moyens de preuve et portera la signature de la partie recourante ou de son mandataire; y seront jointes une copie de la présente publication et les pièces invoquées comme moyens de preuve, lorsqu'elles sont disponibles.

Délai de livraison / Remarques: Les offres globales et forfaitaires et/ou les offres avec un tarif moyen horaire ne sont pas admises.

Délai de clôture pour le dépôt des offres / Remarques: La date et l'heure de réception par l'OFROU font foi. L'offre (dossier de l'offre) doit être remise sous forme papier en double exemplaire et sous forme électronique (clé USB) en deux exemplaires sous couvert fermé portant le numéro et l'intitulé du projet, avec la mention: "Ne pas ouvrir, document d'appel

d'offres". En cas de remise à la loge de l'OFROU, filiale d'Estavayer-le-Lac (par le soumissionnaire ou par un courrier), le dépôt doit avoir lieu au plus tard dans le délai de présentation susmentionné, pendant les heures d'ouverture de la loge et contre remise d'un récépissé de l'OFROU. Adresse: se référer au point 1.2. Les offres reçues par fax ou par courriel ne seront pas prises en compte.

Publication de référence nationale: Simap de la 7.2.2013 ,doc. 762989

Délai souhaité pour poser des questions par écrit: 19.2.2013

VI.4. Procedures for review

VI.4.1. Review body

VI.4.2. Review procedure

VI.4.3. Service from which information about the review procedure may be obtained

VI.5. Date of dispatch of this notice

7.2.2013